

RÉPONSES QUIZZ RISQUES PSYCHO SOCIAUX

- **Les risques psychosociaux (RPS)** correspondent à des situations de travail où sont présents, combinés ou non :
- du stress : déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes de son environnement de travail et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face ;
 - des violences internes commises au sein de l'entreprise par des salariés : harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes ;
 - des violences externes commises sur des salariés par des personnes externes à l'entreprise (insultes, menaces, agressions...).

Ce sont des risques qui peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail.

source : INRS



RÉPONSES QUIZZ RISQUES PSYCHO SOCIAUX

1/ Quels sont les 3 risques psychosociaux ? Stress, violences internes et externes

2/ Combien de catégories de facteurs de risque ont été définis par le rapport Gollac ? 6

3/ En quelle année l'obligation de prévenir la santé mentale a été précisée dans le code du travail ? 2002

4/ Quelle(s) proposition(s) correspond(ent) à un/des facteur(s) de RPS d'après le rapport Gollac ? "Exigences émotionnelles" et "autonomie". Les autres catégories sont "intensité et temps de travail", "rapports sociaux dégradés", "conflits de valeurs" et "insécurité de la situation de travail"

5/ Le stress est une réaction physiologique naturelle qui peut avoir de lourdes conséquences sur la santé



Entreprise individuelle Laetitia Durand

06 24 8 064 12

laetitia.durand@yanaga.fr

www.yanaga.fr

RÉPONSES QUIZZ RISQUES PSYCHO SOCIAUX

6/ Quelles peuvent être les conséquences de l'exposition aux RPS pour une entreprise ? Absentéisme accrue, moins de cohésion entre les services et difficultés de recrutement

7/ Quelles peuvent être les conséquences de l'exposition aux RPS pour un individu ? Irritabilité, troubles digestifs et augmentation de troubles musculo squelettiques

8/ L'OMS définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité

9/ Travailler dans un climat apaisé favorise la créativité, l'innovation

10/ Le pourcentage d'arrêts de travail lié à un trouble psychique ou de l'épuisement professionnel est de : 15%



Entreprise individuelle Laetitia Durand

06 24 8 064 12

laetitia.durand@yanaga.fr

www.yanaga.fr



Yanaga

Entreprise individuelle Laetitia Durand

06 24 80 64 12

laetitia.durand@yanaga.fr

www.yanaga.fr